



## TARIFS MATERNELLES (au 1 septembre 2017)

**En référence à la circulaire 4516 du 29/08/13 – Gratuité de l'accès à l'Enseignement obligatoire**

### Frais liés au choix des parents (Facultatifs)

#### Repas:

- Repas complet    4.00 € (non famille nombreuse) 3,80 € (famille nombreuse)
- Repas potage    0,70 €
- Repas occasionnel    4.50 €
- Buffet légumes/fruits    1.00 €
- Surveillance repas    1,80 €

#### Boissons:

- Lait    0,60 €
- Lait choco/fraise    0,60 €

#### Garderie:

- Avant 8h00    1,50 €
- A partir de 15h45    1,50 €/heure
- Mercredi de 12h15 à 13h00    1,50 €  
de 13h00 à 18h00    6,00 € = forfait
- Vendredi à partir de 15h00    1,50 €/heure

### Frais de participation aux activités pédagogiques liées au projet d'établissement

(Frais obligatoires)

Activités pédagogiques ponctuelles : sorties extérieures, animations dans l'école et voyages scolaires.

# Ecole S<sup>te</sup>-Jeanne de Chantal

AV. MARCEL THIRY, 31 | 1200 BRUXELLES  
TÉL.: +32 (0)2 771.53.05 | FAX : +32 (0)2 779.81.26  
E-MAIL : info@esjdc.be | SITE WEB : www.esjdc.be



## TARIFS PRIMAIRES (au 1 septembre 2017)

**En référence à la circulaire 4516 du 29/08/13 – Gratuité de l'accès à l'Enseignement obligatoire**

### Frais liés au choix des parents (Facultatifs)

#### Repas :

- Repas complet 4,20 € (non famille nombreuse) 4.00 € (famille nombreuse)
- Repas potage 0,70 €
- Repas occasionnel 4,50 €
- Buffet légumes/fruits 1,00 €
- Surveillance repas 1,80 €

#### Boissons :

- Lait 0,60 €
- Lait choco/fraise 0,60 €

#### Garderie :

- Avant 8h00 1,50 €
- A partir de 15h45 1,50 €/heure - Mercredi de 12h15 à 13h00 1,50 €  
de 13h00 à 18h00 6,00 € = forfait
- Vendredi à partir de 15h00 1,50 €/heure

Etude dirigée : lundi, mardi, jeudi : 4.00 €/jour

### Frais liés à des achats groupés (Facultatifs, sur autorisation des parents)

Abonnement revue pédagogique : 17,00 € = 1<sup>e</sup> trimestre (Bonjour, Dauphin ou Tremplin).  
13,00 € = 2<sup>e</sup> trimestre  
13,00 € = 3<sup>e</sup> trimestre

### Frais de participation aux activités pédagogiques liées au projet d'établissement (Frais obligatoires)

#### Sport à l'extérieur + les déplacements

Centre Georges Pêtre et toutes les autres activités sportives : patinoire, tennis de table, escalade.

- 25.00 € facturés tous les 2 mois. (pour les P1 et les P2)
- 20.00 € facturés tous les 2 mois. (pour les P3, P4, P5, et les P6)

Voir verso



**Piscine pour les 3, 4, 5, 6<sup>èmes</sup> années**

Habitants Woluwé : 36.00 € pour 9 semaines.

Non habitants Woluwé : 54.00 € pour 9 semaines.

**Facturé 1 seule fois sur l'année scolaire en fonction du calendrier de la classe.**

**Classes de neige** : Tarif unique de la commune : 540.00 €

**Classes de mer** : 230.00 € (centre de mer + transport) .